

PACTE » LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICILES

GUIDE DE LA CONCERTATION REGIONALE EN HEXAGONE

➤ Le 9 septembre 2022 le Président de la République annonçait le lancement d'une concertation nationale pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles. Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. Celle-ci repose par ailleurs sur d'autres politiques fondamentales qui demeurent prioritaires telles que celles axées sur la juste rémunération, l'accès à la ressource en eau ou la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques.

La souveraineté alimentaire française se fonde sur l'activité des femmes et des hommes qui font la production agricole, dans sa diversité. Pacte et loi d'orientation et d'avenir ont ainsi pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique.

Trois thèmes prioritaires :

- L'orientation et la formation ;
- L'installation et transmission des exploitations ;
- L'adaptation et la transition face au changement climatique.

Sur la base de travaux préparatoires, le processus de concertation a été lancé le 7 décembre 2022 par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, en lien étroit avec les Régions, il comprendra plusieurs modalités :

- Une concertation nationale, pilotée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, en étroite association avec Régions de France ;
- Des concertations régionales en hexagone, co-pilotées par l'État et les Régions et mises en œuvre par les Chambres régionales d'agriculture ;
- Des concertations dans les départements et régions d'outre-mer, assurées par les services de l'État en lien avec les Chambres d'agriculture et les collectivités locales ;
- Des consultations du public et des jeunes, au niveau national et territorial, via des établissements d'enseignement agricole.

Les objectifs de la concertation régionale

Dans le cadre fixé et présenté lors de la réunion du 7 décembre, chaque région est invitée à contribuer aux débats en valorisant des travaux déjà réalisés et, autour des tendances fortes décrites dans une note de problématique nationale, à organiser une concertation pour, **à partir des tendances d'évolution observées au niveau régional, proposer des objectifs à retenir et identifier des leviers d'action à mobiliser**. Ces éléments viendront enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées pour construire le pacte et la loi.

La note de problématique nationale vise à identifier les facteurs clés d'évolution au niveau national d'ici 2040, en mesurer les impacts et décrire les ruptures et opportunités. Cette note aborde quatre enjeux auxquels l'agriculture doit faire face et qui justifient une transition :

- L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs ;
- L'enjeu de la transition climatique ;
- L'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles ;
- L'enjeu de la prise en compte l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire.

Un document de synthèse de la situation de l'agriculture régionale sera proposé en amont des débats : celui-ci reprendra les travaux prospectifs et études déjà réalisées en région et permettra l'approfondissement d'enjeux territoriaux.

Les débats régionaux devront prendre en compte les quatre enjeux identifiés ainsi que le contexte de l'agriculture régionale d'ici 2040. Ils se poursuivront sur trois thématiques, miroirs des groupes nationaux et tiendront compte des enjeux identifiés :

- Orientation et formation (périmètre du groupe de travail national n°1) ;
- Installation et transmission (périmètre du groupe de travail national n°2) ;
- Adaptation et transition face au changement climatique (périmètre du groupe de travail national n°3).

Les groupes de travail régionaux devront identifier des propositions pour chacune des thématiques en identifiant cinq propositions prioritaires.

Les propositions pourront concerner des mesures nationales à adapter éventuellement au plan régional et des mesures spécifiquement locales.

Ces débats se conduiront sur la base du présent document élaboré par Chambres d'agriculture France et validé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et Régions de France.

Un cadre harmonisé est également proposé afin de synthétiser par thème et par suites à donner les différentes contributions régionales.

Ce guide, qui constitue un cahier des charges, identifie notamment les enjeux et problématiques clés, les acteurs à mobiliser, les objectifs à atteindre et le format de la synthèse à produire par chaque région.

La constitution du kit de concertation régionale

Pour accompagner la concertation régionale chaque Chambre régionale d'agriculture disposera des éléments suivants :

La **note de problématique nationale** qui présente les quatre grandes tendances qui impacteront notre souveraineté nationale à horizon de 20 à 25 ans. Elle met en avant les éléments certains ou quasi certains qui font consensus et qui impliquent des transformations de l'agriculture, des modèles d'exploitation et les métiers. Les solutions à ces évolutions ne seront pas évoquées. Les quatre tendances lourdes sont :

- Évolution démographique, de l'organisation du travail et des attentes des futurs agriculteurs ;
- Évolution du climat et évolutions pédoclimatiques et hydrologiques à échelle de la France et de ses territoires ;
- Évolution des moyens de production disponibles, accessibles ou autorisés (produits phytosanitaires, fertilisants, énergie, foncier) ;
- Évolution de la demande et des systèmes alimentaires européen et français.

23 fiches repères nationales (liste des fiches repères infra). Sur un recto-verso, elles présentent un point factuel de situation sur différents sujets clés qui seront nécessairement abordés lors de la concertation : démographie, foncier, installation, formation, compétences, mode d'organisation des entreprises agricoles, emploi...etc.

Une série de **documents de référence** de portée nationale pour aller plus loin en accès libre : données, diagnostics et actes de colloque, livre blanc etc. Lorsque des focus par région existent, ils sont indiqués. Cette base nécessitera d'être complétée par les documents spécifiques à chaque région et donc un temps devra être consacré en amont des débats à ce travail de recensement.

Le **diagnostic régional** réalisé dans le cadre du Varenne de l'eau et du changement climatique, ainsi que **les diagnostics de chacune des filières concernées**.

Le présent document cadrant la conduite de la concertation intitulé « **Guide de la concertation régionale en hexagone** » reprenant les principes et méthodes.

Un **cadre harmonisé pour la synthèse des contributions régionales**. Ce cadre sera présenté lors des réunions de lancement des concertations régionales.

En outre, il sera produit au niveau de chaque région, par les services des Chambres régionales d'agriculture, en lien avec les services de l'État et de la Région, **un document de synthèse de la**

situation de l'agriculture régionale reprenant notamment les éléments du diagnostic régional conduit dans le cadre de la construction régionale du plan stratégique national (PSN) relevant de la PAC, ainsi que les données issues du recensement agricole, et déclinant autant que faire se peut les fiches repères nationales et la note de problématique nationale.



La conduite de la concertation régionale

1. Pilotage de la concertation

Un comité de pilotage réunissant le Préfet ou son représentant, le Président de la Région ou son représentant, le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant, assurera le suivi de la mise en place et du déroulement de la concertation régionale.

Le comité de pilotage sera chargé de valider la liste des participants invités ainsi que les modalités de la concertation dans le respect du cadre national arrêté, et fixera en particulier le calendrier des réunions et l'ordre du jour de chacune des réunions.

2. Participants invités

La liste des participants sera élaborée conjointement par la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Région, en association avec la Chambre régionale d'agriculture, sur la base de la formation plénière de la Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural (COREAMR). Cette liste peut être élargie ou adaptée par le comité de pilotage en fonction des caractéristiques territoriales, notamment aux acteurs de l'orientation, de la formation, de l'innovation, du champ sanitaire (organismes vétérinaires à vocation technique et organismes à vocation sanitaire) et aux parlementaires et élus locaux et nationaux.

3. Conduite des réunions

Il est proposé d'organiser *a minima* :

- Une réunion plénière de lancement pour partager sur les enjeux de l'agriculture régionale à l'horizon 2040 en s'appuyant sur le kit de concertation et en repartant des éléments de diagnostics existants, spécifiques à la région.
- Des ateliers thématiques qui viseront à identifier les objectifs stratégiques à retenir et les leviers à mobiliser pour les atteindre ; ils seront le miroir des trois groupes de travail nationaux (en pratique, ils pourront très bien être organisés concomitamment).
- Une réunion plénière pour présenter les éléments de synthèse et les propositions à adresser au niveau national.

Les réunions plénières seront conduites par le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant en concertation étroite avec le Préfet et le Président de la Région.

Les modérateurs des ateliers thématiques seront désignés par le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant en concertation avec le Préfet et le Président de la Région.

4. Secrétariat de la concertation régionale

Il sera assuré par la Chambre régionale d'agriculture qui mobilisera une équipe projet identifiée dédiée au suivi de la mise en œuvre de la concertation. Il consistera à :

- planifier les réunions ;
- envoyer les invitations ;
- réserver les salles ;
- produire les documents supports ;
- rédiger les comptes rendus et synthèse ;
- mettre à disposition aux acteurs de la concertation les documents nécessaires au bon déroulé de la concertation.

Une adresse mail générique sera créée dans chaque région afin de rendre possible des contributions en amont des réunions régionales de lancement et des groupes de travail régionaux.

5. Communication

La communication sur la conduite de la concertation régionale doit être discutée et validée en comité de pilotage régional et être articulée avec la charte graphique nationale qui sera fournie par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.



Un cadre harmonisé pour le suivi et la synthèse des travaux en régions

Afin d'assurer au mieux le suivi de la concertation régionale, chaque Chambre régionale d'agriculture sera tenue de renseigner au fil de l'eau un tableau partagé qui devra notamment préciser :

- dates et lieu des différentes réunions (comité de pilotage, plénières, atelier thématique, ...);
- animation des différents groupes ;
- composition de la plénière et des participants aux groupes ;
- dates de remontée des contributions.

Ce tableau sera accessible à tous les membres du comité de pilotage national de la concertation régionale, ainsi qu'aux co-présidents des groupes de travail nationaux.

La concertation régionale doit permettre de :

- mettre en valeur les tendances observées ;
- valoriser les démarches ou les expériences originales et réussies ;
- identifier et prioriser les objectifs stratégiques à retenir ;
- identifier et prioriser les propositions d'action et leviers actionnables au regard des besoins du territoire ;
- favoriser les démarches collectives et la mobilisation de tous, dans la diversité des acteurs.

Le cadre harmonisé de restitution des travaux en régions facilitera la prise en compte des propositions et permettra de valoriser les contributions régionales et d'alimenter, le cas échéant, les réflexions nationales.

Toutes les contributions adressées au niveau régional seront rendues publiques. La synthèse de travaux régionaux sera soumise à validation du comité de pilotage avant transmission au niveau national, et rendue publique également.

Un dossier type sera également proposé reprenant les éléments du tableau partagé et les items suivants :

- Le compte-rendu des réunions plénières,
- Les propositions des ateliers thématiques, classées selon les objectifs stratégiques retenus et les propositions d'action et leviers à mobiliser, en précisant le caractère consensuel ou divergent de chacun. Une fiche par proposition devra être rédigée au plus tard mi-mai.

Le calendrier des différentes étapes

- **8 novembre** réunion Ministre avec les syndicats et Chambres d'agriculture France : annonce de la méthode envisagée

- **novembre/début décembre** : quatre débats nationaux

- **7 décembre** lancement officiel de la concertation

- **20 décembre** : comité de pilotage national de la concertation régionale : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (DGPE, DGER), groupement des DRAAF et Régions de France.

- **début janvier** : validation par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et Régions de France du document de méthode et de calendrier.

Dès validation :

- * diffusion des éléments aux Chambres régionales d'agriculture ;
- * déclinaison opérationnelle de la méthode par chaque région

- **janvier** : premières réunions des groupes de travail nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **début février** : début des travaux régionaux
- **février-avril** : 2^{nde} et 3^{eme} réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** : fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales
- **mai** : traitement par les groupes nationaux des contributions régionales
- **fin mai** : réunions de clôture des groupes de travail nationaux

La base documentaire

Les enjeux transversaux

- Le plan stratégique national relevant de la PAC, y compris le diagnostic et les annexes
- Les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-2031
- The state of food security and nutrition in the world, FAO 2022, EU agricultural outlook for markets, income and environment 2021-2031 - décembre 2021 - https://agriculture.ec.europa.eu/news/eu-agricultural-outlook-2021-31-sustainability-and-health-concerns-shape-agricultural-markets-2021-12-09_fr
- Global Food Policy Report : Climate Change and Food Systems. International Food Policy Research Institute - <https://doi.org/10.2499/9780896294257>
- Le recensement agricole (2020), la synthèse parue dans Agreste
- Rapport d'information du Sénat sur la compétitivité de la ferme France, septembre 2022
- Farmers of the future (2020), Joint Research Center
- L'Emploi : moteur de la transformation bas carbone, The Shift Project (2021) - <https://theshiftproject.org/article/emploi-moteur-transformation-bas-carbone-rapport-final-9-decembre/>
- État des terres agricoles en France, Terre de liens (2022) - <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/etat-des-terres-agricoles-en-france>
- Stratégie nationale Biodiversité 2030
- Strategic foresight report. Twinning the green and digital transitions in the new geopolitical context, Union européenne, 2022 - https://ec.europa.eu/info/strategy/strategic-planning/strategic-foresight_en
- INRAE, Place des agricultures européennes dans le monde à horizon 2050. Entre enjeux climatiques et défis de la sécurité alimentaire mondiale, 2022
- FranceAgriMer, Performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises en 2021, 2022
- Actif'Agri. Transformation des emplois et des activités en agriculture, Centre d'étude et de prospective du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2019
- Rapport OFPM 2022 - https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/sauv/documents-divers/rapport_ofpm_22_final.pdf
- Rapport du Sénat sur les négociations commerciales et inflation - <https://www.senat.fr/rap/r21-799/r21-7993.html#toc89>

- Observatoire national de la production bio, Agence bio - <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/>

La formation

- Métiers 2030, France Stratégie, Août 2022
- Rapport de l'OIT Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022: Investir dans la transformation de l'avenir des jeunes - https://www.ilo.org/global/publications/WCMS_853330/lang--fr/index.htm
- Prospective des métiers, qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole, 2017
- Note du CAE n°75 "Cap sur le capital humain pour renouer avec la croissance de la productivité"
- Global Green Skills Report 2022, LinkedIn Economic Graph
- Growing the future. Enhancing the attractiveness of agricultural work, GEOPA-COPA, 2021

La transmission

- Directives du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale sur l'égalité de genres en agriculture (adoption prévue octobre 2022) - <https://www.fao.org/cfs/working-space/workstreams/gender/fr/>

L'installation

- La financiarisation de la production agricole : analyse des enjeux fonciers (étude CEP)
- Directives du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale sur l'emploi des jeunes en agriculture - <https://www.fao.org/cfs/working-space/workstreams/youth-workstream/fr/>
- Directives volontaires Comité sur la sécurité alimentaire mondiale pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale - <https://www.fao.org/cfs/policy-products/vggt>
- Rapport de Régions de France sur "Les politiques régionales en faveur de l'installation et la transmission en agriculture", octobre 2022

La transition

- La synthèse des travaux du groupe 2 du GIEC qui évalue les risques et l'adaptation au changement climatique
- La synthèse des travaux du groupe 3 du GIEC sur l'atténuation du changement climatique
- Rapport de l'Ademe, « Agriculture et énergies renouvelables : contributions et opportunités pour les exploitations agricoles », 2018
- Pour une alimentation saine et durable, rapport de France stratégie, rapport pour l'assemblée nationale, 2021
- Synthèse du Varenne et les diagnostics « climat » régionaux issus du Varenne
- Directives de la Banque Mondiale Sécuriser Les Droits Fonciers dans Les Zones de Forêt pour Favoriser le Développement Rural : Un Cadre d'Analyse
- Prospective du système alimentaire et de son empreinte énergétique et carbone : 5 visions de l'alimentation en France vers la neutralité carbone en 2050, CNRS/Cirad/Solagro/Inrae, 2022
- https://www.centre-cired.fr/wp-content/uploads/2022/09/Publication_SISAE.pdf
- Filières agricoles et alimentaires : Enjeux et problématique de la numérisation, 2021

<https://www.fondationcarasso.org/wp-content/uploads/2021/10/Etude-Numerisation-agriculture-et-alimentation-HD.pdf>

- Navigating the Twilight zone. Pathways towards digital transformation of food systems, Wageningen University and Research, 2021
- Rapport de l'ADEME "Transition(s) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat", 2022
- INRAE-IFREMER, « Impacts des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité et les services écosystémiques », 2022
- Cour des comptes, Le soutien à l'agriculture biologique, 2022

Les rapports du CGAAER utiles pour le cadrage

Thème 1 : orientation et formation

19069	L'orientation des élèves vers l'enseignement agricole et son attractivité	23/07/2020
19084	Appropriation par l'enseignement technique agricole public de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue - Les conditions pour bien répondre aux besoins des branches professionnelles	21/10/2020
21096	Place des ingénieurs dans l'enseignement technique agricole public	14/09/2022
20079	État des lieux des actions en faveur de l'entrepreneuriat dans les établissements de l'enseignement supérieur agricole publics et privés sous contrat	15/11/2021
18105	Implication des établissements d'enseignement technique agricole dans les licences professionnelles	19/09/2019
18092	Bilan et retours d'expérience sur les dispositifs « chefs de projet de partenariat en établissement d'enseignement agricole » et « tiers temps »	08/11/2019
17046	Conditions d'amélioration du lien entre les enseignements agricoles technique et supérieur long dans une dynamique de promotion sociale	19/04/2019

Thème 2 : installation et transmission

21050	Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture	01/03/2022
16070	Foncier agricole : accaparement ou investissement ? - La nécessaire évolution des outils de régulation	05/04/2017
21039	Évolution des modes de portage du foncier	Mission en cours

Thème 3 : adaptation et transition face au changement climatique

21065	Décarboner 100 % de l'énergie utilisée en agriculture à l'horizon 2050 : c'est possible !	07/09/2022 Publiable
21036	Quel avenir pour les « Réseaux d'Innovation et de Transfert agricoles » Et les systèmes « Recherche, Formation, Innovation, Développement, Transfert » en Outre-Mer ?	14/03/2022
21042	Leviers d'adaptation de l'élevage des ruminants et des systèmes fourragers au changement climatique : état des lieux et propositions	26/11/2021

19056	Changement climatique, eau, agriculture	01/07/2020
21044	Évaluation du coût du changement climatique pour les filières agricoles et alimentaires	17/05/2022
19067	Évolution de l'architecture du programme national de développement agricole et rural après 2020	Décembre 2019

La liste des fiches repère nationales

Les fiches repères sont disponibles au lien suivant : <https://agriculture.gouv.fr/pacte-et-loi-orientation-et-davenir-agricoles-les-fiches-reperes>

Type	Catégorie	Titre de la fiche
Tendances	Démographiques, sociales	Démographie agricole
Tendances	Démographiques , sociales	Emplois et activités, organisation du travail (sous-traitance, spécialisation, etc.), revenus, conditions de travail
Tendances	Démographiques , sociales	Orientations professionnelles, formations, qualifications, compétences
Tendances	Changement climatique	Évolution du climat et ses effets sur l'agriculture, émissions de GES du secteur et stockage carbone
Tendances	Changement climatique	Gestion de l'eau, disponibilité et l'eau et adaptation au changement climatique
Tendances	Facteurs de production	Le foncier
Tendances	Facteurs de production	Engrais azotés
Tendances	Facteurs de production	L'énergie (besoins, productions, sources)
Tendances	Facteurs de production	Protection sanitaire des cultures : phytosanitaires et alternatives
Tendances	Consommations , systèmes alimentaires	Conduites et consommations alimentaires France et Union européenne
Tendances	Consommations , systèmes alimentaires	Mode de production et commercialisation
Tendances	Consommations, systèmes alimentaires	Les enjeux sanitaires associés à l'élevage

Leviers	Orientation et formation	Acteurs de la formation professionnelle
Leviers	Orientation et formation	Politiques et acteurs de l'orientation
Leviers	Orientation et formation	Panorama des diplômés et diplômés de l'enseignement (agricole et éducation nationale) dans le champ de la production agricole et de la transformation (volumétrie apprenants, insertion, origine socio-professionnelle des apprenants en formation initiale)
Leviers	Orientation et formation	L'offre de formation de l'enseignement agricole (rénovation régulière des diplômés de l'enseignement agricole, intégration du monde professionnel dans le cadre de la construction des référentiels, déploiement des diplômés de l'enseignement agricole par toutes les modalités d'accès afin de répondre à la variété des besoins des apprenants et du monde professionnel) et la dynamique pédagogique spécifique à l'œuvre dans l'enseignement agricole.
Leviers	Orientation et formation	Formation tout au long de la vie des actifs agricoles
Leviers	Installation et transmission	Acteurs et processus de l'accompagnement de l'installation et de la transmission en France
Leviers	Installation et transmission	Financement de l'installation et de la transmission
Leviers	Adaptation et transition financement de l'innovation	Acteurs de l'innovation agricole en France pour l'adaptation et la transition des exploitations
Leviers	Adaptation et transition financement de l'innovation	Financement et acteurs du financement des exploitations en France
Leviers	Adaptation et transition financement de l'innovation	Panorama des financements de la recherche, du développement et de l'innovation pour l'adaptation et la transition de l'agriculture face au changement climatique et à l'enjeu agro-écologique
Leviers	Adaptation et transition financement de l'innovation	Conseil agricole

